

Attribution d'un monétaire mérovingien portant le nom de Carecinisi

Autor(en): **Demole, Eug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **22 (1920)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-172986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

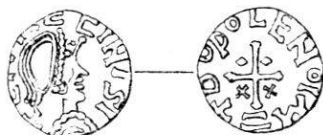
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ATTRIBUTION D'UN MONÉTAIRE MÉROVINGIEN PORTANT LE NOM DE CARECINISI

Dans une lettre à de Saulcy, publiée en 1841, par la *Revue numismatique*, Frédéric Soret¹ décrivait ainsi un tiers de sol trouvé dans les environs de Genève : Tête casquée à droite : ✠ **CARECINISI**, les quatre premières lettres sont rognées et d'une interprétation douteuse. R. Croix sur deux degrés ; dans les cantons supérieurs, deux besants, dans les inférieurs deux * et autour ✠ **DOPOLENOIM**. Or pâle, rognée, 23 gr. Soret ne proposait pas d'attribution.



Bien qu'exacte, cette description peut être complétée pour la rendre plus conforme aux connaissances actuelles :

✠ **CARECINISI** : La lecture des quatre premières lettres est difficile, mais paraît cependant assurée. Tête casquée à droite, au profil concave et à l'appendice perlé².

R. ✠ **DOPOLENOIM**(onetarius). La première lettre peut être un B coupé et la troisième un D. Croix grecque, haussée de deux degrés et cantonnée aux 1 et 2 d'un point, aux 3 et 4 d'un sautoir. Poids 1 gr. 19. Or pâle. Cabinet de Genève.

Ce tiers de sol fut cité à nouveau dans la liste des monétaires mérovingiens, publiée par M. M. Rollin, en 1843³, puis dans le manuel de Barthélemy qui parut en

¹ Lettre à M. F. de Saulcy, sur *Quelques monnaies du moyen âge, trouvées aux environs de Genève*, dans la *Revue numismatique*, 1841, p. 397, n. 3.

² Vicomte de Ponton d'Amécourt, *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum*, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, et tirage à part, Mamers et Le Mans, 1883, gr. in-8°, vign. (Voir pp. 4, 28.)

³ *Monétaires des rois mérovingiens, recueil de 920 monnaies en 62 planches, avec leur explication*. Paris, 1843, gr. in-4°. (Chez M. M. Rollin.)

1853¹. Ponton d'Amécourt² en parle également dans l'ouvrage que j'ai cité, mais, chose bizarre, sans chercher à le classer. Plus tard, le triens de *Carecinisi* fut publié à nouveau dans le premier volume, paru en 1891, du *Traité de numismatique* de MM. Engel et Serrure³, enfin, nous le retrouvons en dernier lieu dans le premier volume du *Manuel de numismatique française* de MM. A. Blanchet et Ad. Dieudonné⁴.

Aucun de ces auteurs n'a jugé à propos de chercher à attribuer ce triens qui ne semble pas être connu à un second exemplaire.

Il m'a paru qu'il n'était pas inutile de tenter une attribution de cette intéressante monnaie.

Pour la détermination d'un monétaire mérovingien, on dispose de deux moyens d'investigation : le type de la monnaie et le nom de lieu qu'on y peut lire, parfois bien différent de celui qu'il a de nos jours.

Il ne faut pas attacher à la question du type une importance trop absolue ; cependant on constate que bien des contrées de la Gaule mérovingienne possédaient chacune un type monétaire particulier, si bien que rien qu'à l'inspection du type de la monnaie, on peut déjà faire un classement approximatif.

Le triens de *Carecinisi* présente au revers une croix cantonnée de deux sautoirs et de deux points. Si l'on parcourt l'innombrable série des triens mérovingiens, on constate que le dispositif de deux sautoirs ou de deux étoiles cantonnant la croix, avec ou sans points, se trouve presque entièrement localisé dans la région du Cenomannicum, correspondant aujourd'hui aux départements¹ de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne.

¹ *Nouveau manuel complet de numismatique du moyen âge et moderne*, par J.-B.-A.-A. Barthélemy. Paris, 1853, in-24, avec un atlas oblong. (Voir p. 18.)

² *Op. cit.*, pp. 195-196. L'auteur indique simplement le rapprochement qu'on peut faire entre BADOLENVS, monétaire à Cormes, et BODOLENVS (*sic*), monétaire à *Caricinisi* et à *Sci Jorgii* (Dangeul).

³ *Traité de numismatique du moyen âge*, par A. Engel et R. Serrure, t. I. Paris, 1891, in-8°, vign. (Voir p. 118.)

⁴ *Manuel de numismatique française*, par A. Blanchet et Ad. Dieudonné, t. I, par A. Blanchet. Paris, 1912, in-8°, vign. (Voir p. 272.)

Une seconde et une troisième caractéristique de bon nombre de triens de la région du Mans, c'est le profil concave et l'appendice perlé¹. Il est donc plausible que ce soit dans cette région qu'il faille chercher la localité qui, au VII^e siècle, a pu s'appeler Carecinisi.

Je dois à l'obligeance de M. Ernest Muret, professeur de langues romanes à l'Université de Genève, l'indication d'une thèse de M. Lucien Beszard² intitulée : *Etude sur l'origine des noms de lieux-habités du Maine*. On trouve dans cet ouvrage une localité appelée aujourd'hui Charchigné, située dans le département de la Mayenne. Charchigné s'est successivement appelé *Charcinei*, en 1277; *Charciniaco*, en 1314; *Charcigné*, en 1401; *Charchigné*, en 1477. Il a existé un gentilice *Carcenius*, d'où *Carce niacus*, *Charcigné*. On peut supposer que *Carecinisi* représente le génitif pluriel d'un ethnique en *-ensis*, dérivé de *Carcenius* en fonction de nom de lieu. Cet emploi des noms de personnes est bien connu et coïncide parfois avec celui d'une autre forme, dérivée au moyen d'un suffixe. On l'observe, par exemple, dans la coexistence de *Paternium* (Payerne) avec *Paterniacum*. Cependant, on ne forme guère d'ethniques en *-ensis* que du nom de localités d'une certaine importance, et le génitif en *-ensium* ne se constate guère, en numismatique, que sur les triens des Civitates : *Sedunum*, *Sedunensium*; *Genava*, *Genavensium*. Pour prouver que *Carecinisi*, figurant sur une monnaie, a bien une accointance avec *Carce niensium*, il faudrait retrouver cette dernière forme dans un texte, et la localité de Charchigné étant de peu d'importance, il n'y a guère de probabilité qu'on y parvienne. L'attribution de *Carecinisi* à Charchigné n'est donc qu'une hypothèse qui s'appuie néanmoins sur une base assez solide pour pouvoir être acceptée jusqu'à plus ample informé³.

Eug. DEMOLE.

¹ De Ponton d'Amécourt, *op. cit.*, pp. 4-28.

² Paris, 1910: in-8°. Je tiens à remercier ici M. le professeur E. Muret pour les utiles renseignements qu'il m'a fort aimablement fournis.

³ Cet article a été adressé à la rédaction de la *Revue suisse de numismatique* et à celle des *Mélanges publiés par la Société auxiliaire du Musée de Genève*.